



AAS • AFJ • AJEMA • CRD • CSR

CONSEIL INTERCOMMUNAL

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 10 mars 2022 à 19h00

À la Salle polyvalente de Tolochenaz 1^{er} étage

Présidence : M. Andreas Sutter, Syndic à Tolochenaz
Secrétaire : Mme Isabelle Muller
Présences : Selon la liste des présences

M. Andreas Sutter, Président, ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux membres du Comité de direction, à M. Anthony Vieira, Directeur, ainsi qu'à tous les membres présents du Conseil intercommunal ARASMAC-AJEMA ayant répondu à la convocation de cette séance extraordinaire de la législature 2021-2026 qui a été adressée aux communes AJEMA, ceci conformément aux statuts de l'Association.

1. Liste des présences

Communes excusées (9) : Aclens – Aubonne – Chigny – Etoy – Gollion – Mollens – Morges – Préverenges – Saint-Prex.

3 communes absentes non excusées

Sont présents : 22 délégués sur 34

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. Sutter rappelle l'ordre du jour qui se présente comme suit :

1. Signature de la liste des présences,
2. Adoption de l'ordre du jour,
3. Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC,
4. Adoption du préavis N° 1/03.2022 « Création de 18 places d'accueil au sein du Réseau AJEMA-UAPE Marais'Cré, Gimel »
5. Communications du Bureau,
6. Communications du Comité de direction ARASMAC,
7. Divers
8. Présentation du secteur « Enfance » par M. Manuel Canosa, Adjoint de direction

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté à l'unanimité.

3. Assermentation des nouveaux Conseillers intercommunaux ARASMAC

M. Sutter prie les personnes qui participent pour la première fois à l'Assemblée du Conseil intercommunal de bien vouloir se présenter devant l'assemblée afin qu'il puisse procéder à leur assermentation.

Les personnes concernées sont : M. **Porzi** Stéphane (Syndic de St-Prex), M. **Guex** Pierre-Frédéric (municipal de Buchillon),

M. Sutter demande à l'assemblée de se lever pour la lecture de la prestation de serment.

Après avoir pris connaissance et accepté la prestation de serment, ces personnes sont considérées comme membre du Conseil Intercommunal et peuvent tout de suite participer aux délibérations.

4. Adoption du préavis N° 1/03.2022 : « Création de 18 places d'accueil au sein du Réseau AJEMA-UAPE Marais'Cré, Gimel »

M. Sutter passe la parole à :

- Madame Anne-Catherine Gras, municipale à Berolle, rapporteur de la Commission Adhoc, pour la lecture des conclusions du rapport.

Conclusions : Après avoir pris connaissance du préavis no 1/03.2022 « Création de 18 places d'accueil au sein du Réseau AJEMA-UAPE Marais'Cré, Gimel »

- Vu le préavis du Comité de Directions
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jours

La Commission Adhoc propose au Conseil intercommunal décide :

- D'accepter la création de 18 places parascolaires supplémentaires dès la rentrée d'août 2022
- D'approuver et de porter au budget 2022 les montants suivants, en sus des montants du préavis 02/09/2021 :
 - a. CHF 92'790.- compte 4525.00.73100 Participation des communes,
 - b. CHF 92'790.- compte 3525.01.73100 Subvention par le réseau du déficit des structures

M. Sutter remercie les membres de la Commission. Il ouvre la discussion.

M. Laurent Guignard de Gimel donne quelques informations concernant le point 2, le fait de passer de 66 à 84 places et le budget proposé.

La parole n'étant pas demandée, M. Sutter passe au vote.

Le préavis N° 1/03.2022 : « Création de 18 places d'accueil au sein du Réseau AJEMA-UAPE Marais'Cré, Gimel »

Est accepté à l'unanimité.

5. Communications du Bureau

- M. Andreas Sutter Président du Conseil Intercommunal annonce qu'il ne se présentera pas au poste de Président lors des élections du mois de juin.

6. Communications du Comité de direction ARASMAC

Pas de communication.

7. Divers

Mme Anne-Catherine Gras suppléante pour la commission ad-hoc concernant le préavis N° 1/03.2022, demande que les prochaines fois les suppléants soient avertis plus rapidement sur le besoin de leur présence lors de l'étude du préavis afin de pouvoir organiser leur planning.

M. Andreas Sutter, comprend la demande qui est légitime, mais pour cela il faut que les membres convoqués répondent rapidement en confirmant leur présence/absence à l'étude des préavis.

8. Présentation du secteur « Enfance » par M. Manuel Canosa, Adjoint de direction

M. Manuel Canosa nous fait une présentation du secteur « Enfance », celle-ci sera disponible sur le site Internet de l'ARASMAC d'ici lundi.

Questions :

- Concernant les attestations demandées aux communes par les clients, n'avez-vous pas d'accès direct aux registres cantonaux ?
- Non, protection des données. Nous avons besoin de la composition du ménage.
- Lors de la présentation : attention au terme « composition du ménage » différence avec « composition de la famille » qui peut être monoparentale.
- Concernant le revenu brut d'un ménage : les pensions sont-elles comprises dans ce revenu ?
- Les pensions reçues OUI, les pensions versées NON. Ce point doit être réglé. Nous attendons des réponses du Canton sur un revenu unifié (horizon 2024/2025).
- Concernant la liste d'attente de 900 entrées vous dites qu'une famille peut inscrire son enfant dans plusieurs structures afin de maximiser les chances. Devons-nous limiter ?
- Non, cela reste ouvert pour le moment. Ce n'est pas toujours équitable malheureusement, c'est difficile car à un moment donné ce sont les décisions des structures, nous n'intervenons pas.
- Commune de Bière : nous planchons sur des locaux, mais les démarches sont compliquées, qui peut nous aider ? Quelle ligne de conduite ? qui peut épauler pour les différentes démarches ?
- Il faut s'approcher du CODIR – AJEMA M. Canovas. Avec leur aval le projet sera évalué par les différentes parties. Nous sommes là pour vous aider.
- Regardez-vous le potentiel des communes pour la construction de nouvelles structures ? Avez-vous des mesures d'incitations ?
- Non, les projets arrivent à l'AJEMA et après nous poursuivons. Les habitants font des demandes aux élus qui prennent la décision de faire le nécessaire.
- Tout est défini dans le référentiel UIAP, cela est une obligation.
- Mme Induni Présidente du CODIR, concernant la liste d'attente de 900 demandes, avez-vous des informations concernant le recrutement du personnel ? Ouvrir de nouvelles structures, accepter de nouveaux enfants veut également dire besoin de personnes qualifiées ?
- Le réseau AJEMA est préterité car plusieurs classes salariales dues à la proximité de l'agglomération de Lausanne (meilleurs salaires) cela crée des disparités salariales. C'est de ce fait plus difficile d'avoir du personnel qualifié.
- M. Andreas Sutter, Référentiel de compétences, déficit en ressources humaines, marché libre du travail = difficile de trouver les bonnes personnes au bon prix.

La parole n'étant plus demandée, M. Sutter lève la séance à 20h19.

Date de la prochaine séance : jeudi 16 juin 2022 à Tolochenaz à 19h00

Le président

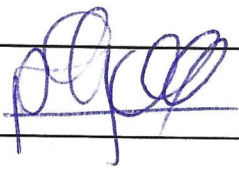
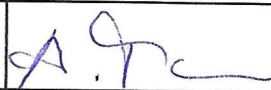
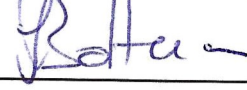
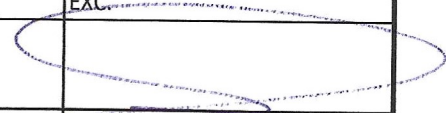
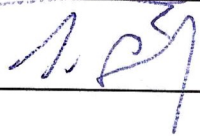
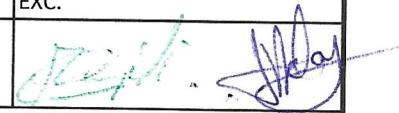
La secrétaire

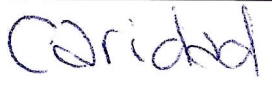
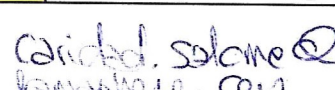
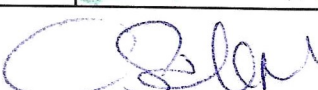
A. Sutter

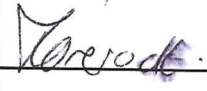
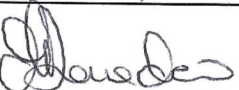
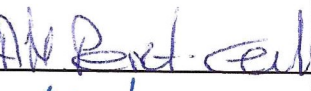
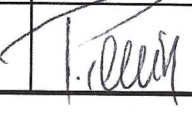
I. Muller

Morges, le 15 mars 2022

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 10 MARS 2022 19H00 A TOLOCHENAZ
LISTE DES PRESENCES

Commune	Nom	Prénom	mail	Signature
ACLENS	Ciana	Sylvie	sylvie.ciana@aclens.ch	EXC.
ALLAMAN	Guex	Patrick	patrick.guex@allaman.ch	
AUBONNE	Linder	Sandra	s.linder@aubonne.ch	EXC.
	Killias	Laurette		EXC.
BALLENS	Queiros	Françoise	m.queiros@bluewin.ch	
BEROLLE	Gras	Anne-Catherine	anne.catherine.gras@gmail.com	OK 
BIERE	Crisier Walpen	Claude Michel	m.walpen@sefa.ch	
BOUGY-VILLARS	Gonzalez	Raphaël	sophael.gonzalez@bouguy-villars.ch gonzalezraphael@hotmail.com	
BREMBLENS	Lopizzo	Edyta	edyta.lopizzo@bremblens.ch	OK
BUCHILLON	GUEX Mitard	Pierre F Jean-Pierre	jp.mitard@buchillon.ch	EXC. 
	Guex	Pierre-Frédéric	A ASSERMENTER	OK
CHIGNY	Vuffray	Christine	christine-vuffray@hotmail.ch	EXC.
CLARMONT	Mann	Annette	annette.mann@clarmont.ch	
DENGES	Collé	Jean-Marie	jean-marie.colle@denges.ch	
ECHANDENS	Zurn	Katharina	k.zurn@echandens.ch	
ECHICHENS	Botteron	Jacqueline	jacqueline.botteron@echichens.ch	
ETOY	Fernandez	José Manuel	josemanuel.fernandez@etoy.ch	EXC.
FECHY	Salangros	Ziba	z.salangros@fechy.ch	
GIMEL	Guignard	Laurent	laurent.guignard@gimel.ch	
GOLLION	Pache	Francine	francine.pache@gollion.ch	EXC.
HAUTEMORGES	Delay	François	francois.delay@hautemorges.ch	

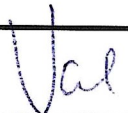
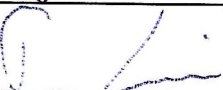
 Caribol Salome  Caribol Salome 

LAVIGNY	Favre	Willy	willy.favre@lavigny.ch	
LONAY	Morerod	Elisabeth	elisabeth.morerod@lonay.ch	
LULLY	Rondot	Eric	eric.rondot@lully.ch	
MOLLENS	Mayor	Nicole	nicole.mayor@mollensvd.ch	
MORGES	Jaques	Vincent	vincent.jaques@morges.ch	EXC.
PREVERENGES	Delacretaz Nusbaumer	Guy Hervé	herve.nusbaumer@preverenges.ch	
ROMANEL-SUR-MORGES	Ruch	Claude	claudio@ruch.com	
SAINT-LIVRES	Rivier Forney	Jocelyne	river.jocelyne@sefanet.ch	
SAINT-OYENS	Crescini	Patricia	patricia.crescini@saint-oyens.ch	
SAINT-PREX	von Overbeck	Jan	j.von.overbeck@st-prex.ch	EXC.
	Porzi			OK 
SAUBRAZ	Donadeo	Marinette	marinette.donadeo@saubraz.ch	
TOLOCHENAZ	Sutter	Andreas	sutter@tolochenaz.ch	
VAUX-SUR-MORGES	Perret-gentil	Anne-Marie	am.perret-gentil@vaux-sur-morges.ch	
VUFFLENS-LE-CHÂTEAU	Nussbaum	Sylvie	sn1971@bluewin.ch	
VULLIERENS	Perrin	Fabienne	fabiperrin@hotmail.com	

34

10 excuses

MEMBRES DU CODIR

COSSONAY	Induni	Valérie		
ETOY	Séverin	Tania		
MORGES	Pellegrino	Laurent		
SAINT-PREX	Hennard	Anthony		

VIEIRA
CANOJA

Direction
Anthony
HANNIG

